

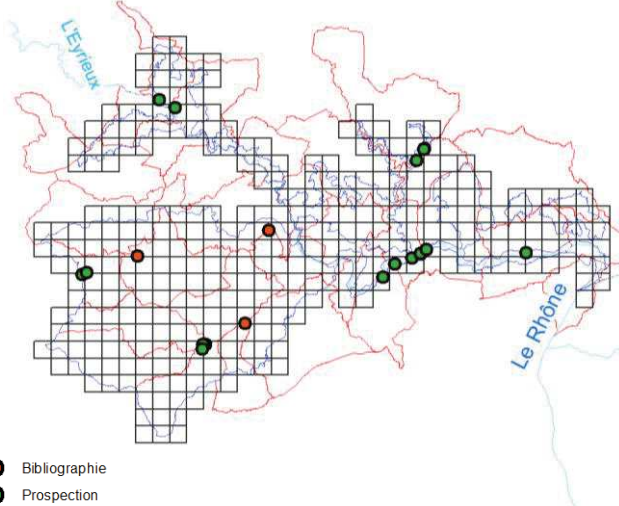


CODE N2000 : 1355	<b>LOUTRE D'EUROPE</b> <i>LUTRA LUTRA (LINNAEUS, 1758)</i>		<b>Assez fort</b>
Taxonomie	Mammifère, Carnivore, Mustélide		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	200 sites en France	11 sites en Rhône-Alpes	6 sites en Ardèche
			
	Photo : S. Raymond		Photo : F. Bastélica-Naturalia
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	NT (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Washington A	France	LC (UICN2009)
Protection nationale	PN	Région	CR (LR Rhône-Alpes)

**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Solitaire et territoriale, la Loutre d'Europe est un carnivore semi-aquatique. Son caractère ubiquiste l'amène à fréquenter une très grande variété de milieux aquatiques : fleuves, rivières, lacs, marais, étangs, des côtes marines jusqu'à plus de 2000 m d'altitude. Discrète et de fait relativement difficile à observer, elle peut toutefois être détectée grâce aux traces qu'elle laisse sur son passage, essentiellement des empreintes et/ou des fèces appelés « épreintes ».

<b>DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE</b>	<b>LOCALISATION SUR LE SITE B6</b>
Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Elle est présente sur l'Eyrieux et plusieurs de ses affluents (Dunière, Gluèyre et Auzène) comme le montre les pointages sur la carte.	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
La Loutre est l'un des plus grands mustélidés d'Europe : les adultes mesurent en moyenne 1 m à 1 m 35 de long (dont 30 à 45 cm pour la queue) et pèsent de 5 à 12 kg. Le pelage est très dense et de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres plus claires, sur la gorge, la poitrine et le ventre.	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	Opportuniste, la Loutre adapte son régime alimentaire aux disponibilités locales. Essentiellement ichtyophage, son alimentation peut aussi se composer d'insectes, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de crustacés ou encore de mammifères fréquentant les milieux aquatiques (Lemarchand et Bouchardy, 2010). Sa consommation quotidienne représente 10 à 15 % de son poids corporel, soit environ 500g à 1kg de nourriture par jour (Lemarchand et Bouchardy, 2010, <i>op cit</i> ).
<b>Activité</b>	La Loutre d'Europe a adopté un mode de vie essentiellement nocturne et crépusculaire, probablement en raison du dérangement humain car l'espèce ne dispose d'aucune adaptation particulière à la vie nocturne.
<b>Reproduction</b>	Les rencontres entre les deux sexes sont sporadiques et brèves puisque mâles et femelles ne passent que quelques jours ensemble. Les accouplements et les mises-bas ont lieu en toute saison. Dans de nombreuses régions d'Europe tempérée, des pics de naissance sont observés au printemps. Après une période de gestation qui dure une soixantaine de jours, les femelles mettent bas de 1 à 3 petits (rarement 4) dans un terrier de reproduction appelé catiche.
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	La Loutre d'Europe peut parcourir d'importantes distances à pied et on peut la rencontrer à plusieurs kilomètres de tout point d'eau. En montagne, elle est présente jusqu'à 2000 m, parfois même au-delà, mais les densités tendent à diminuer avec l'altitude, surtout à partir de 800 m.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	La femelle choisit une cavité naturelle (arbres creux, abris sous roche...) et prépare sa catiche (gîte).
<b>Habitats d'alimentation</b>	La présence de végétation sur les berges est très importante, bien qu'elle ne s'en nourrisse pas, contrairement au castor. Au sein d'un domaine vital qui peut s'étendre sur plus de 40 km de linéaire aquatique, elle défend un territoire individuel plus restreint, qu'elle marque régulièrement en déposant des épreintes (fèces) à des endroits stratégiques : piles de pont, écluses, rochers saillants... Le choix des gîtes est influencé par la fluctuation des niveaux d'eau et par la tranquillité des lieux.
<b>Habitats d'hivernage</b>	Le même que celui de la reproduction.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Europe</b>	Dans l'Ouest et le centre européen, elle est abondante en Grande-Bretagne, en Espagne, au Portugal, en Suède, en Norvège, en Albanie, et en Grèce (Rosoux et Green, 2004).
<b>France</b>	La répartition actuelle de la Loutre fait apparaître deux noyaux de population distincts, l'un occupant la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire) et l'autre centré sur le massif central et le réseau hydrographique du sud-ouest du pays. Plusieurs petites populations fragmentaires localisées dans l'est de la France témoignent aujourd'hui de l'étendue de l'aire de répartition originelle de l'espèce, qui couvrait encore au début du XX <sup>ème</sup> siècle la grande majorité du territoire national.

<b>Région</b>	En région Rhône-Alpes, elle est connue de la Drôme (département totalisant le maximum de données récentes sur cette espèce), l'Ain, l'Isère, l'Ardèche, la Haute-Savoie, la Loire et le Rhône.
<b>Département</b>	C'est en Ardèche que la répartition de la Loutre est la plus importante et la plus continue. Une répartition départementale récente a été établie suite aux prospections réalisées par R. BENDELE entre 1994 et 2001.

#### DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Loutre est présente dans le cours d'eau l'Eyrieux mais aussi dans un certain nombre de ses affluents comme l'Auzène, la Gluère et la Dunière. L'espèce est bien présente au sein du site et est en expansion.

#### ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	p : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : très vulnérable ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Crues morphogènes.	
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Conservation de la continuité écologique des cours d'eau.	<p>Cloisonnement des populations ;</p> <p>Risque d'empoisonnement par les rodenticides (anticoagulants utilisés dans le cadre de la lutte contre le Ragondin et du Rat musqué) malgré que cela soit interdit.</p> <p>Piégeage accidentel (dans le cadre de la lutte contre le Ragondin).</p> <p>Mortalité routière.</p> <p>Endiguement et canalisation des fleuves et de leurs principaux affluents.</p> <p>Pollution des eaux courantes et stagnantes (PCB, métaux lourds...).</p> <p>Assèchement de marais et cours d'eau.</p> <p>Modification du régime hydraulique (drainage, bétonnage, curage, calibrage des cours d'eau).</p> <p>Dégradation des cours d'eau (moins d'espèces proies, disparition des habitats refuges en marge des milieux aquatiques).</p> <p>Morcellement des habitats favorables par les routes et les zones urbanisées, et par les barrages infranchissables qui sont un frein à l'expansion de l'espèce.</p>

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter les cours d'eau dégradés et développer une gestion soucieuse des équilibres écologiques prenant en compte la présence de la Loutre.</li> <li>- Dans le cadre du traitement de la végétation des lits mineurs, conserver la ripisylve au contact de l'eau pour préserver les gîtes et les zones de quiétude recherchées par l'espèce.</li> <li>- Acquérir les habitats rivulaires les plus intéressants (par les conservatoires régionaux des espaces naturels ou autres).</li> <li>- Etendre les expérimentations contractuelles de gestion dans le cadre des mesures agri-environnementales (ex. : Opération locale agri-environnementale « Loutres, castors et visons d'Europe » (1998-2003) dans le Finistère, contact L. LAFONTAINE, Conservatoire des espaces naturels de Bretagne).</li> <li>- Maintenir une bonne qualité des eaux en réalisant des contrôles réguliers sur les secteurs où la présence de l'espèce est avérée.</li> <li>- Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. Pour les petits ouvrages, l'installation d'une rampe de franchissement est possible.</li> </ul>
<b>ESPÈCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. Pour les petits ouvrages, l'installation d'une rampe de franchissement est possible (Laydier et Rouland, 1998).</li> <li>- Aménager des « corridors verts » le long des cours d'eau en milieu urbain avec plantations de salicacées et gîtes artificiels (Doller, contact J.C. JACOB, conseil général du Haut-Rhin).</li> </ul>

INDICATEURS DE SUIVI
L'espèce est bien connue sur le territoire B6, un suivi tous les deux ans pour connaître l'avancée de la colonisation.